

June 16, 2011

Le 16 juin 2011

Coram: McLachlin C.J. and Deschamps
and Charron JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Deschamps et Charron

BETWEEN:

ENTRE :

Canada Post Corporation

Société canadienne des postes

Applicant

Demanderesse

-and-

-et-

Canadian Union of Postal Workers

Syndicat des travailleurs et travailleuses des
postes

Respondent

Intimé

-and-

-et-

Occupational Health and Safety Tribunal
Canada

Tribunal de santé et sécurité au travail Canada

Intervener

Intervenant

JUDGMENT

JUGEMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Federal Court of Appeal, Number A-101-10, 2011 FCA 24, dated January 25, 2011, is dismissed with costs to the respondent Canadian Union of Postal workers.

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel fédérale, numéro A-101-10, 2011 CAF 24, daté du 25 janvier 2011, est rejetée avec dépens en faveur de l'intimé Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

J.C.C.